

Intra CL

Public

En 2022 : 1 groupe
d'agents : managers
stratégiques

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

En 2022 : 4 jours (2 j + 2 j)
soit 28 heures de
formation

En 2023 : 1 jour soit 7
heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Accolades GIRAUD

Christine

Effectif

1 groupe d'agents : Équipe
action sociale de la CAF
de seine et Marne

Accompagnement des équipes du service aux partenaires (DDST) sur l'évolution organisationnelle et territoriale-Caf 77

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Déployer une intervention dans une logique de territorialisation pour les équipes de l'action sociale

Contenu

DESCRIPTION : Un accompagnement « sur mesure » pour les cadres de 4 journées (managers stratégiques, managers et adjoints)

Cette nouvelle organisation interne demande de revoir les pratiques de travail et de collaboration, ainsi que les périmètres de compétence. Elle change les perspectives pour les nouvelles équipes de chacune des 4 Missions.

Nous percevons plusieurs objectifs :

- Réussir rapidement l'appropriation pour les équipes et l'encadrement,
- Permettre à chacun de trouver sa place dans ces changements,
- Gagner en efficacité et en cohérence en interne,
- Renforcer la relation aux partenaires.

Cette organisation questionne et peut déstabiliser les équipes. Leur permettre de gagner en assurance passe par une équipe d'encadrement :

- renforcée dans sa vision stratégique de la mise en œuvre de chacun des 3 pôles (territorial, départemental et appui départemental)
- stabilisée dans la trajectoire commune à prendre, pour renforcer les collaborations internes entre les 4 missions
- solide sur les outils et nouvelles pratiques nécessaires à la réussite de cette transformation : Comment articuler le développement territorial et l'accompagnement social avec le traitement contrôle des droits et l'appui métier et expertise ?

L'ambition est que l'équipe d'encadrement porte ensemble la réorganisation auprès des équipes et qu'ils projettent ce dont chacune des équipes des 4 Missions a besoin (en formation, en collaboration à expérimenter ...).

Définir avec l'équipe de managers la manière dont l'appropriation avec les agents va se réaliser :

Est-ce des ateliers de travail transversaux, un séminaire de l'Action Sociale, des espaces de concertation internes pour construire les outils dont ils ont

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

besoin ?

Quelle est l'articulation avec le rétroplanning des actions à mener avec les équipes ?

Comment ces temps seront-ils animés ?

Quelle sera la posture de l'équipe d'encadrement ?

L'accompagnement est organisé dans un premier temps pour l'équipe d'encadrement. Elle est composée de 3 managers stratégiques pour l'ensemble des 4 missions, de 3 managers opérationnels assurant l'encadrement des équipes M1, M2, M4 ainsi que 2 managers adjoints sur les missions 1 et 4 pour chaque territoire Nord et Sud.

CONTENU

Afin de renforcer les liens en interne CAF entre l'équipe d'encadrement, la direction du développement social et territorial et la direction, un temps introductif au démarrage des modules et un espace d'échange sur les projections, les constructions voire les questionnements à la fin de chaque module (en juin et en septembre) est à envisager

Module pour les cadres : Projeter le sens et la vision commune de cette organisation territorialisée

2 jours : les 23-24 juin 2022

1.1 Projection du sens et de la vision commune de l'organisation territorialisée - 1j

- Partager le sens et construire une vision commune pour l'organisation territorialisée
- Partager les éléments de cohérence nécessaires, entre les services, pour renforcer la relation partenariale

1.2 Projection des changements et de l'impact collectif souhaité à court, moyen et long terme pour les équipes et les partenaires - 1j

- Explorer l'articulation des différentes missions : métiers différents, équipes différentes et trajectoire commune
- Projeter collectivement des changements souhaités à court, moyen et long terme
- Projeter l'impact collectif souhaité à plus long terme

Module pour les cadres : Explorer, construire et partager les nouvelles pistes de travail commun pour réussir la transformation du service

2 jours : les 26-27 septembre 2022

1.2 Explorer quels peuvent être les nouvelles pratiques de travail pour réussir la transformation interne - 1j

- Questionner ce dont chaque pôle et chaque mission peuvent avoir besoin pour réussir la transformation (pratiques de travail, collaboration interne,

nouveaux outils ...),

- Prioriser les propositions et rendre possible une expérimentation.

1.3 Construire les temps collectifs nécessaires pour permettre l'appropriation des équipes - 1j

- Partager les conditions de réussite, pour l'équipe d'encadrement, sur la dimension de porter ensemble la réorganisation
- Projeter et préparer les espaces nécessaires pour partager le sens et la vision commune de la nouvelle organisation avec les équipes

POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN 2023

La CAF de Seine et Marne a entamé en 2022 une transformation interne des pôles de l'action sociale afin d'avoir une organisation et une action territorialisée.

L'objectif est de déployer une intervention dans une logique de territorialisation pour les équipes de l'action sociale avec comme principe d'avoir les chargés de conseil et développement au cœur de l'animation des projets de territoire avec des compétences transversales (PE, parentalité, accès aux droits...).

Une organisation par mission a été retenue :

Une mission 1 Développement Territorial

Une mission 2 Traitement et contrôle des droits

Une mission 3 Appui métier – expertise – pilotage

Une mission 4 Accompagnement social

Avec une organisation par pôle :

Un pôle territorial en charge des missions 1 et 4 (développement territorial et accompagnement social).

Un pôle départemental dédié à la mission 2 (traitement et contrôle des droits).

Un pôle d'appui départemental dévolu à la mission 3 (appui métier, expertise, pilotage)

Les 4 journées sur l'année 2022, avec les managers, ont permis de projeter une vision commune de cette réorganisation et ce dont avaient besoin les managers pour eux et pour chacune des équipes des missions.

En début d'année 2023, l'équipe des cadres est au complet et le collectif souhaite bénéficier d'une journée sur le premier semestre 2023 afin d'améliorer les liens entre chaque mission et renforcer la cohésion d'ensemble de cette nouvelle organisation territoriale.

Cette 5ème journée est ouverte à l'ensemble des managers (opérationnels et stratégiques), aux adjoints de chacune des missions et à la sous-

directrice de l'action sociale de la CAF.

Cette nouvelle organisation questionne les périmètres d'intervention.
L'intention de cette journée sera de :

- Questionner collectivement ces périmètres,
- Identifier comment chaque mission agit et interagit,
- Renforcer la cohérence d'ensemble
- Renforcer la co-responsabilité

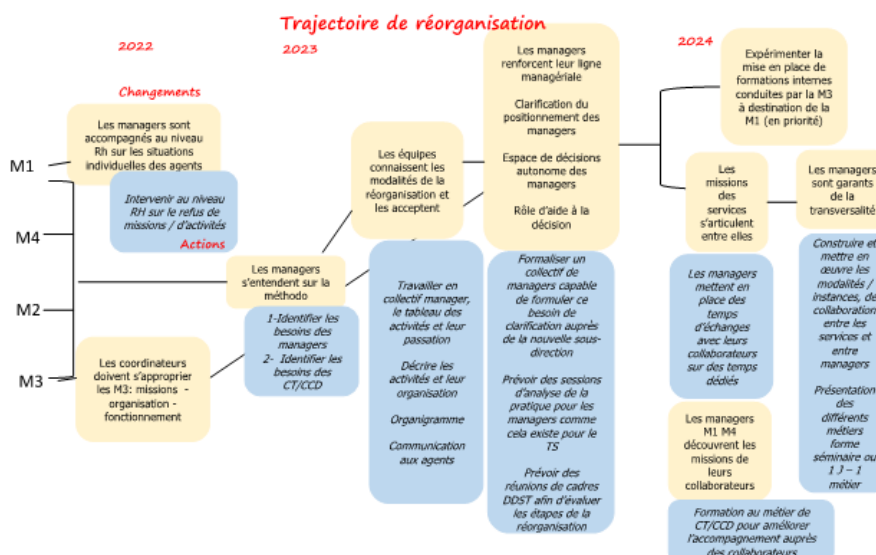
CONTENU

Un accompagnement « sur mesure » d'une journée :

- A partir de la projection réalisée lors des modules précédents, réalisation d'un état des lieux du fonctionnement des pôles et des interpoles
- Partager les périmètres des responsabilités de chacune des missions
- Identifier les « failles »
- Construire une réponse collective qui renforce la cohérence des 4 missions de la direction des services aux partenaires

Public cible de cette journée

Équipe direction des services aux partenaires de la CAF de seine et Marne.





de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
